



REGLEMENT REGIONAL NATATION ARTISTIQUE 2019 /2020



INTRODUCTION

Pour la saison 2019 /2020, voici les changements réglementaires et les nouveautés en Natation Artistique :

- *Changement de dénomination des compétitions. Les N₃ deviennent des N₂. Les N₂ deviennent N₁. Les N₁ deviennent ELITE.*
- *Suppression des compétitions régionales juniors, seniors TC. Accès directement aux N₂.*
Attention ! Les podiums régionaux seront faits lors des N₂. Chaque région devra prévoir ses médailles.
- *Mêmes épreuves sur les compétitions challenge. Pas de changement.*
- *Les tarifs d'engagement : pas de changement.*
- *En challenge, si un club présente 2 équipes, une devra être obligatoirement nagée à 8 et pour 3 équipes, 2 devront être obligatoirement nagées à 8.*

Synchronat :

- *Toutes les propulsions ballets sont supprimées.*

Conséquence : *Validation des niveaux argent et or sans la propulsion ballet. Les nageuses/nageurs ayant validés les autres épreuves auront leur niveau validé de fait (à partir du 15 sept).*

- *Le pass'compet reste une épreuve à part entière. En attente d'une réforme de l'ENF.*

Programme Poussines :

Il fait son apparition dans les règlements nationaux.

Il est proposé pour les 9 ans et moins. Tout reste adaptable.

Condition d'accès : *avoir le sauv'nage.*

Epreuves proposées :

- *Figures imposées : périlleux AR groupé (figure complète) et la position ballet leg (avec ou sans aide)*
- *Epreuves libres : Au choix selon les régions. Duo, trio ... Dans les épreuves d'équipe, éléments imposés : kick, battement costal, voilier, et un cercle et une ligne en équipe.*
- *Distance minimum : 25 m.*
- *Durée : 1'30 (+/- 15")*
- *Résultats : 50% FI-50% ballet.*

Nouvelles pratiques :

- *Le swim artistique show : population libre. Au choix de chaque région. Ouvert à tous, pas de pré-requis, pas de restrictions. 3 catégories :*
 1. *Catégorie : sirènes et tritons.*
 2. *Catégorie : Aqua Show : ballet avec ou sans matériel.*
 3. *Catégorie : Inter-génération. Avec ou sans matériel. « Mères/filles, pères/fils »*

Durée des ballets : pas de temps minimum. 4' au max.

Pas de jury officiel. Pas de pénalité. Pas de classement mais des prix.

SOMMAIRE

I.	REGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS REGIONALES	P 1
	1) COMPETITIONS GEREES PAR LA LIGUE REGIONALE PACA	P 1
	2) ENGAGEMENTS	P 1
	3) PENALITES FINANCIERES POUR TOUTES COMPETITIONS REGIONALES	P 4
	4) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES	P 4
	5) TIRAGE AU SORT	P 4
	6) ORGANISATION MATERIELLE	P 4
	7) PRINCIPES CALENDAIRES	P 6
	8) LES PISCINES	P 6
	9) CALENDRIER PREVISIONNEL DES COMPETITIONS	P 7
II.	LES AUTRES COMPETITIONS	P 9
III.	FORMATIONS ET OFFICIELS	P 9
IV.	CONTACTS	P 12
V.	ANNEXES	P 14
	CALENDRIER DES JUGES ARBITRES	P 14

I. REGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS REGIONALES

1) COMPÉTITIONS GERÉES PAR LA LIGUE REGIONALE PACA

- Championnats régionaux Avenirs, Jeunes,
- Challenge régional
- Epreuves du SynchroNat et Pass'Compétition

2) ENGAGEMENTS

Tarifs

Les tarifs d'engagement pour la saison sont proposés par la commission régionale et validés par la Ligue Régionale PACA.

Tarifs des engagements régionaux Ligue PACA 2019-2020											
Régionaux Ligue PACA	Tarifs des engagements Régionaux 2018-2019		par Nageuse/nageurs	Solo Libre	Solo Tech	Duo Libre Duo Lib Mixte	Duo Tech Duo Mixte Tech	Equipe Libre	Equipe Tech	Combo	Highlight
11-12 avril 2020	Antibes	Régionaux	9 €	11 €		11 €		11 €			
	???	Jeunes	0 €								36 €
09-10 mai 2020	Arles ???	Régionaux et Challenge Avenirs	6 €	6 €		6 €		6 €			
16 - 17 mai 2020	Istres ???	Challenges	3 €	B1 : 11€		11 €		11 €		11 €	

SynchroNat : 4 € par épreuve

Les clubs devront être à jour des paiements de leurs droits d'engagements concernant la saison N-1, avant la première épreuve.

Les droits d'engagements sont pris sur l'avance versée à la ligue.

Une avance forfaitaire est demandée à chaque club en début de saison.

Des relevés sont envoyés à chaque club, le montant dû est à acquitter avant la 1^{ère} compétition.

Les sommes resteront acquises à la Ligue Régionale même en cas de désistement.

Les engagements définitifs

Toutes les nageuses/nageurs engagées dans les différentes épreuves du programme sportif, ainsi que les officiels, doivent être licenciés à la F.F.N. avant de prendre part à une compétition.

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »

Les compétitions régionales sont déclarées par la Ligue Régionale PACA. Elle en est aussi le gestionnaire avec le club support.

Les engagements comprennent :

L'engagement des nageuses/nageurs en FI et en ballets

L'engagement des juges et autres Officiels

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 3 semaines avant le début de la compétition.

Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture. **Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements**, ceci permet, en outre, d'avoir le temps nécessaire pour corriger une éventuelle erreur.

Il est conseillé d'éditer la facture à la clôture des engagements Extranat.

Les engagements Jury compétitions

Le responsable de la formation des officiels de la ligue désigne le juge-Arbitre des compétitions.

L'engagement des juges titulaires, en examen, délégués aux nageuses/nageurs, secrétariat, chronométreur, se fait sur Extranat dans la durée d'engagement prévue.

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre en charge son déplacement et son hébergement. Cela est à prévoir avant la finalisation des engagements sur Extranat. La Ligue doit en être avertie – dans la mesure du possible- par mail avant la clôture des engagements sur Extranat.

Les Officiels sont, obligatoirement, engagés par ½ journée sur la durée de la compétition.

Avertir par mail la ligue des disponibilités.

Tout engagement dans une compétition nécessite l'engagement et la présence au minimum d'un Officiel du niveau requis (cf. page 11 de la circulaire des officiels) correspondant au niveau de la compétition à juger. Dans le cas où cette règle ne serait pas respectée le club sera soumis à la pénalité financière correspondante (Cf. page 4). Ne pas oublier de faire appel à un autre club.

En cas de non-respect des engagements en nombre de Jury, les pénalités financières prévues seront appliquées.

Pour chaque compétition, un club engageant :

- De 1 à 10 nageuses/nageurs, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition

(Cf. : Circulaire des Officiels).

- Plus de 10 nageuses/nageurs, devra engager, au minimum, 1 officiel du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométreur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

SynchroNat :

- Si un club présente uniquement des nageuses/nageurs dans une compétition du SYNCHRO DECOUVERTE, il devra fournir obligatoirement 1 officiel niveau D minimum et/ou de niveau Jeune Officiel.
- Si un club présente uniquement des nageuses/nageurs dans une compétition SYNCHRO D'ARGENT, il devra fournir obligatoirement 1 officiel niveau D minimum.
- Si un club présente des nageuses/nageurs dans une compétition de SYNCHRO D'OR, il devra fournir obligatoirement 1 officiels niveau C minimum.

(Voir circulaire des officiels)

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Elle suivra les règles de la circulaire des officiels de la saison en cours.

Savoir Être :

Pour chaque niveau de pratique, l'officiel doit :

- se tenir en permanence informé en assistant aux stages de recyclage,

Et à chaque compétition,

- relire attentivement, au préalable, les critères de l'épreuve à juger et l'échelle de notation,
- respecter les horaires de ses engagements et rester sur la totalité de la compétition (Cas exceptionnel présence d'une demi-journée avec avis du juge arbitre),
- avoir sa tenue blanche correcte et réglementaire (neutre et décente), chaussures blanches,
- être en possession de tous les règlements et circulaires,
- penser à se munir d'un stylo, d'un sifflet et d'un chrono,
- respecter les directives du juge-arbitre et se tenir à la disposition de celui-ci,
- respecter le travail des nageuses quel que soit le niveau de compétition,
- aider à ranger le matériel et les abords de la piscine (disponibilité sur le plateau technique).

Juge Arbitre :

Tous les officiels B doivent assurer le rôle de juge arbitre sur une compétition de SynchroNat ou régionale au moins une fois tous les 2 ans, ceci afin de maintenir les officiels B de la région au meilleur niveau de compétence.

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition régionale. Le jury d'appel est présidé par le Délégué (membre de la Commission Régionale).

Sa composition est :

- Président : le Délégué de la ligue organisatrice
- Dans la mesure du possible un membre de chaque territoire en dehors du président
- Le juge arbitre

Avoir obligatoirement un chiffre impair.

3) PENALITES FINANCIERES POUR TOUTES COMPETITIONS REGIONALES

Il sera facturé une pénalité financière de :

- 70 euros par ½ journée, par défaut ou forfait de juge
- 70 euros pour non-respect du quota juge - nageuses/nageurs (manque de juges)
- 100 euros pour tout juge présent mais refusant de juger

• **Championnats et Challenges Régionaux** :

Engagements après la fermeture d'Extranat : J+2 maximum.

Cette demande de prise de compte d'engagements, hors délai, sera réalisée, par mail, uniquement par le ou la Président(e) du club concerné et devra mentionner l'accord du paiement de la somme soit ➤ tarif des droits d'engagements triplé.

Le passage sera en 1^{er}.

L'acceptation est laissée au libre choix de l'organisateur.

• **SynchroNat** :

Aucun engagement en SynchroNat, au-delà de la date limite, ne sera accepté.

4) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les médailles sont fournies par la Ligue Régionale.

5) TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des groupes de figures imposées se fera entre 18 et 21 heures pour les championnats N3 (de préférence 72 h et avant midi). La diffusion des tirages se fera par mail et/ou sur le site de la ligue.

6) ORGANISATION MATERIELLE

Les compétitions sont prises en charge par la Ligue Régionale avec le soutien d'un club support qui lui est affilié ou pas.

La ligue est responsable de la rédaction et diffusion des différents documents d'information de la compétition.

Les programmes devront contenir les noms et adresses des piscines.

VIDEO :

Toutes les épreuves de compétition régionale peuvent être filmées, **mais la vidéo est obligatoire pour les programmes Techniques.**

Le club support de l'organisation doit trouver les personnes ressources à la prise d'images.

SECURITE :

Il appartient à la Ligue de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques.

SECOURS :

Une personne du club support ou de la Ligue doit connaître le POSS de la piscine et être présent. Les municipalités doivent donner l'accès au matériel de secours.

SONORISATION ET SUPPORTS MUSICAUX :

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro est obligatoire (HF souhaitable)

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

Les clubs devront envoyer les musiques en format mp3 en en 360kbps ou Wave, au plus tard, J-6 à la ligue qui précisera l'adresse d'expédition.

Les règles à respecter :

- **Dans l'objet** : Musiques Régionaux + la compétition (catégorie)
- **Dans le corps** : la catégorie -le type de ballet-le nom du club-**le nom de 1^{er}(e) nageur(se)** en majuscules
 - *Ex1 : « JEUNES-SOLO1-SLNS-MURIELHERMINE »*
 - *Ex2 : « JEUNES-CHALLENGE-SOLO1-SLNS-MURIELHERMINE »*

Ils devront aussi fournir obligatoirement un deuxième support le jour de la compétition.

Les clubs sont garants de l'envoi d'un enregistrement de qualité.

RESULTATS

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de dossiers club et de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

Les résultats des Régionaux de chaque région devront être envoyés au plus tard J+ 2 à la Ligue organisatrice des N3, avec les qualifications.

IMPRIMES

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par La ligue organisatrice. L'organisateur devra prévoir suffisamment de bénévoles pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

AUTRES MATERIELS

Chaises hautes interdites, samias ou éléments de scène (dans la mesure du possible) pour les jurys, tables et chaises pour les jurys et le secrétariat, podium pour les remises des récompenses, 2 ordinateurs et une imprimante pour le secrétariat en doublon et en cas de panne, petits matériels de secrétariat, rallonge électrique,etc.

7) PRINCIPES CALENDAIRES

Lors de la réunion IRSE le calendrier ayant été établi, nous avons continué dans cette voie et établi le calendrier tel que suit :

En zone Est :

- 1 championnat régional
- 1 championnat de Nationale 2

En zone Ouest :

- 2 championnats régionaux
- 4 championnats de Nationale 2

8) LES PISCINES

En zone Est, les demandes de piscine pour les organisations de compétitions sont effectuées par la Ligue Régionale PACA.

En zone Ouest, les demandes de piscine pour les organisations de compétitions sont effectuées par les clubs.

9) CALENDRIER PREVISIONNEL DES COMPETITIONS (pour les conditions d'accès, contenu des épreuves, accès à la saison en cours et classements et podiums, consulter les fiches de compétitions du Règlement Fédéral en vigueur)
La mise en place des journées de formation Jeune Nageur(se) n'a pas encore été établie.

FORMATIONS	SYNCHRONAT	COMPETITIONS N3	COMPETITIONS REGIONALES	CHAMPIONNATS FRANCE
Sessions et Compétitions	Dates	Lieux	Epreuves	
SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE CLUBS ET PRESIDENTS DE LIGUES	12 & 13 octobre 2019	A définir		
FORMATION OFFICIELS C ET +	20-oct-19	St Martin de Crau		
COLLOQUE NATIONAL	09 & 10 novembre 2019	INSEP		
RECYCLAGE DES OFFICIELS A & A en examen ainsi que formateurs d'officiels	11-nov-19	INSEP		
SYNCHRONAT	11-nov-19	St Martin de Crau	Toutes épreuves	
SYNCHRONAT	17-nov-19	St Laurent du Var	Toutes épreuves	
JOURNEES D'AUTOMNE	23 et 24 novembre 2019	Venelles ?	Jeunes Figures imposées - Solos – Duos et Duos mixtes Juniors - Solos Tech – Duos Tech – Equipes Tech	
FORMATION OFFICIELS JO & D	01-déc-19	Bouc Bel Air et éventuellement Cannes si 5 inscriptions d'officiels minima en zone Est ??		
SYNCHRONAT & Coupe Open cd 13	01-déc-19	Bouc bel Air ??? + Alpes Cannes	Toutes épreuves	
CHAMPIONNAT France HIVER ELITE JEUNES ET JUNIORS	12 au 15 décembre 2019	Tours		
SYNCHRONAT	15-déc.-19	Marseille	Toutes épreuves	
FORMATION OFFICIELS C et +	12-janv-20	Mandelieu		
SYNCHRONAT	19-janv-20	St Martin de Crau Nice St Augustin	Toutes épreuves	
EXAMENS EPREUVE THEORIQUE OFFICIELS JO & D Théorie Notation du SynchroNat	19-janv.-20	St Martin de Crau Nice Piscine St Augustin		
SYNCHRONAT	02-févr-20	Cannes et Alpes + Marignane	Toutes épreuves	
OPEN DE France	6 - 7 & 8 mars 2020	PARIS ou MONTREUIL		
SYNCHRONAT & Coupe Open cd 13	08-mars-20	Nice St Augustin et Martigues	Toutes épreuves	
N2 JUNIORS	14 & 15 mars 2020	Nice Jean Médecin	Solos Libres et Techniques Duos Libres et Techniques et Duos Mixtes Libres et Tech. Equipes Libres et Techniques Combinés	
SYNCHRONAT	22-mars-20	Hyères	Toutes épreuves 2 zones	
CHAMPIONNAT France JUNIORS N2 et ELITE OPEN	1er au 5 avril 2020	Sète	Idem épreuves N2	
Compétitions Départementale OPEN 06	11-avr-20	ANTIBES ?	Coupe Départementale Poussines et Tournoi Improvisation	
REGIONAUX JEUNES	11 & 12 avril 2020	ANTIBES ?	Figures imposées Solos Duos et Duos mixtes Equipes Highlights	

Sessions et Compétitions	Dates	Lieux	Epreuves
N2 JEUNES	02 et 03 mai 2020	LYON VAISE ?	Figures imposées Solos + sélection pour l'accès à la Finale nationale Jeune. Duos et Duos mixtes Equipes Highlights
REGIONAUX AVENIRS	9 & 10 mai 2020	ARLES ? + Synchronat technique et propulsions	Figures imposées Avenir Solos Avenir Duos, et Equipes Avenir
CHALLENGE REGIONAL AVENIRS			Duos et équipes challenge Avenir
CHALLENGE REGIONAL JEUNES, JUNIORS, SENIORS ET TTES CAT	16 & 17 mai 2020	ISTRES ?	CHALLENGE JEUNES : Solos [*] , Duos, Duos Mixtes, Equipes CHALLENGE JUNIORS : Solos [*] , -Duos, Duos Mixtes, Equipes CHALLENGE SENIORS : Solos CHALLENGE TTES CAT : Duos, Duos Mixtes, Equipes, Combos TC
CHAMPIONNAT DE France JEUNES N1 ET ELITE OPEN	18 au 24 mai 2020 (Attention weekend de l'Ascension !)	NANTES	Idem épreuves N2
N2 SENIORS ET TTES CAT	30 - 31 mai et 1er juin 2020	Venelles ou PYB ?	SENIORS : Solos Libres et Tech TTES CAT : Duos Libres et Tech /Duos mixtes Libres et Tech Equipes Libres et Tech Highlights et Combinés
N2 AVENIRS	30 - 31 mai et 1er juin 2020	Venelles ou PYB ?	Figures imposées Solos + Sélection pour l'accès à la Finale Nationale des Jeunes Duos, Duos mixtes et Equipes
CHALLENGE N2 AVENIRS			Solos – Catégorie B1 Duos – Duos Mixtes et Equipes - Catégories A et B1
CHALLENGE N2 JEUNES, JUNIORS, SENIORS ET TOUTES CATEGORIES	06 & 07 juin 2020	Echirolles ou St Victor	JEUNES : Solos (B1 et B2 issus des Régionaux et N3), Duos, Duos Mixtes et Equipes - Catégories A, B1 & B2 Highlight B1 & B2 JUNIORS : Solos (B1 et B2 issus des Régionaux et N3), Duos, Duos Mixtes et Equipes - Catégories A, B1 & B2 SENIORS : Solos - Catégories A, B1 TTES CAT : Duos, Duos Mixtes, Equipes et Combos, - Catégories A & B1 et Highlights catégorie B1
SYNCHRONAT ET COUPE DEPT CD 13 POUSSINES	17-juin-20	St Martin de Crau	Toutes épreuves
FINALE DES AVENIRS ET DES JEUNES	24 au 26 juin 2020	BOURG EN BRESSE	
CHAMPIONNAT France N1 SENIORS/TC	26 au 28 juin 2020		Idem épreuves N2

* Sans qualification aux N2

II. LES AUTRES COMPETITIONS

Gérées par l'Interrégion

- Journées d'Automne
- Championnats Nationale 2 Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors-Toutes Catégories
- Challenge Nationale 2

Voir le règlement de l'interrégion.

Gérées par la FFN

- Championnat de France d'hiver Jeunes et Juniors ;
- Championnats de France d'été Jeunes et Juniors N1 et Elite Open,
- Championnats de France N1 Seniors-Toutes Catégories ;
- Finale Avenirs et Jeunes

Voir le règlement fédéral

III. FORMATIONS ET OFFICIELS

Seules, les sessions de formation suivantes inscrites au calendrier seront validées :

- **Formation Officiels B ET C et Autres** (intervenant Marie Pascale Billiet), le **20 Octobre 2019** à **St Martin de Crau**
- **Formation Officiels B ET C et Autres** (intervenant Marie Pascale Billiet), le **12 Janvier 2019** à **Mandelieu**
- **Formation Théorique JO et D :**
Notation du SynchroNat (intervenants Responsable Régional de Formation ou Responsables Régionaux de Formation Adjoints)
- **Le 19 Janvier 2020**, Salle de danse Piscine – Saint Martin de Crau et éventuellement Mandelieu [si 5 inscriptions d'officiels minima en zone Est](#)
- **Notation du Synchronat et Examens Epreuve Théorique zone Est** (si minima inscriptions atteint) :
Examineurs: Responsable Régional de Formation ou Responsables Régionaux de Formation Adjoints
JO et D :
- Zone Est : **le 19 Janvier 2020 à Nice St Augustin**
- Zone Ouest : examens écrits lors des formations théoriques ou pendant les compétitions SynchroNat.

Tableau de compétences des Officiels

Synchro découverte et Synchro Nat (niveau minimum d'évaluateur et/ou d'officiel)

	Synchro découverte	Synchro d'argent	Synchro d'or
Juge Arbitre	C	B	B
Parcours à sec	Jeune Officiel ou évaluateur parcours à sec	Jeune Officiel ou évaluateur parcours à sec	Jeune Officiel ou évaluateur parcours à sec
Propulsion technique	Jeune Officiel	Jeune Officiel	Jeune Officiel
Propulsion ballet	Jeune Officiel ou ENF3	Officiel C	Officiel C
Technique	Jeune Officiel	Officiel C	Officiel C

NIVEAU D'OFFICIEL	NIVEAU DE COMPETENCE	FONCTIONS	INSTANCE HABILITEE A FORMER ET A HOMOLOGUER
Evaluateur parcours à sec	Synchro découverte Synchro Nat	<ul style="list-style-type: none"> Jugement du parcours à sec 	Responsable de Formation Régionale des Officiels
Jeune Officiel	Synchro découverte Synchro Nat	<ul style="list-style-type: none"> Délégué aux nageuses Secrétariat Chronométrateur Jugement des épreuves (pass'compétition uniquement si ENF3 validé) Synchro Nat : jugement des épreuves du synchro d'argent et du synchro d'or pour le parcours à sec et la propulsion technique 	
Officiel D	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et interrégional Championnats régionaux avenirs	<ul style="list-style-type: none"> Idem JO Challenge régional et interrégional : jugement des ballets, chronométrateur Championnats régionaux avenirs : jugement des figures imposées et ballets 	
Officiel C	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux et N3 Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> Idem Officiel D Synchro découverte : juge arbitre Synchro Nat : jugement des épreuves techniques et propulsion ballet du synchro d'argent et du synchro d'or Challenge N3 : jugement des épreuves Championnats régionaux : jugement des figures imposées et des ballets, jugement des ballets highlight (si écrit officiel B validé) Championnats N3 : jugement des figures imposées avenirs Maitres : jugement des épreuves techniques et libres 	
Officiel B	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux, N3 et N2 Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> Idem Officiel C Championnats régionaux : juge arbitre, jugement des ballets highlight Championnats N3 : jugement des figures imposées et des ballets Championnats N2 (avec écrit A) : jugement des figures imposées 	
Officiel A	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux, N3, N2 et N1 – Elite Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> Idem Officiel B Championnats N2 : toutes les épreuves Championnats N1 – Elite : toutes les épreuves Fonctions sur le plateau technique 	
Officiel AI	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux, N3, N2 et N1 – Elite Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> Idem Officiels A 	FFN
	Championnats internationaux COMEN – LEN – FINA	<ul style="list-style-type: none"> Jugement 	Après nomination par les instances internationales COMEN, LEN et FINA

FORMATION DES OFFICIELS

Pour les deux zones

- JO, Officiels D et D en formation, C et C en formation, B et officiels B en formation

DIMANCHES	<p>Formation théorique sur le jugement : LE 20 Octobre 2019 - Maison des Associations, avenue de la République, SAINT MARTIN DE CRAU</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription gratuite pour le 12 Octobre 2019 au plus tard, à adresser uniquement par email à l'adresse suivante natsynchro@natation-paca.org</p> <p>Formation théorique sur le jugement : LE 12 Janvier 2020 – Immeuble Les Ormes B, 292 avenue de Cannes – MANDELIEU</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription gratuite pour le 5 Janvier 2020 au plus tard, à adresser uniquement par email à l'adresse suivante natsynchro@natation-paca.org</p>
------------------	--

Le 19 Janvier 2020
Zone Ouest – Saint Martin de Crau
Salle de Danse Piscine

Zone Est – Nice St Augustin (**si minima d'inscriptions officiels atteint en Zone Est**)

- Officiels D et officiels D en formation
- Jeunes officiels

DIMANCHE MATIN	<p>FORMATION THEORIQUE sur LA NOTATION DU SYNCHRONAT</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription gratuite pour le 12 Janvier 2020 au plus tard, à adresser uniquement par email à l'adresse suivante natsynchro@natation-paca.org</p>
-----------------------	--

SE MUNIR D'UNE CLE USB POUR RECUPERER TOUS LES DOCUMENTS

Le 2 février 2020
Zone Est – Piscine Oliviers à Cannes

(si minima d'inscriptions officiels atteint en Zone Est)

- Officiels D et officiels D en formation
- Jeunes officiels

DIMANCHE	<p style="text-align: center;">PASSAGE DE L'EXAMEN ECRIT NIVEAUX JO ET D</p> <p>☐ Inscription gratuite pour le 26 janvier 2020 au plus tard, à adresser uniquement par email à l'adresse suivante natsynchro@natation-paca.org</p>
-----------------	--

IV. CONTACTS

Pour toutes questions réglementaires, vous pouvez contacter :

Les membres de la commission régionale de Natation Artistique, mais avant toute question, vous devez vous assurer d'avoir lu le règlement en vigueur de la saison en cours (versions citées ci-dessous).

Vous pourrez ainsi accompagner votre question, de la page et l'alinéa de référence du règlement de l'incompréhension ou du besoin d'éclaircissement de la réglementation.

Coordonnées de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) :

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, Wereso- Halle Honnorat, Gare St Charles, Esplanade St Charles, 13001 Marseille @ : ligue@natation-paca.org

CTR Coordinateur : Delphine Maréchal @ : marechal.delphine72@gmail.com

NATATION ARTISTIQUE	Marie-Pascale Billiet	Elue Référente	mariepascale-billiet@orange.fr
	Michelle Cagnol	Elue Référente	cagnolmichelle@gmail.com
	Chloé Maillart	Référente	closynchro@hotmail.com
	Sandrine Curti	Membre	cncsynchro@hotmail.fr
	Andrée Longevial	Membre	andree.longevial-billiet@orange.fr
	Delphine Maréchal	Membre	marechal.delphine72@gmail.com
	Vanessa Perez	Membre	ness64.40@hotmail.fr

Adresses utiles**Piscines Zone Est**

Cannes Les Oliviers, 10 Avenue de Benefiat, 06400 Cannes
Hyères, 35 Avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères
Nice Saint Augustin, rue de la Santoline, 06200 Nice
Antibes, 210 Avenue Jules Grec, 06600 Antibes
Nice Jean Médecin, 178 Rue de France, 06000 Nice
Saint Laurent du Var, 1555 Esplanade Edmond Jouhaud, 06700 St Laurent du Var

Piscines Zone Ouest

Centre Aquatique Sainte-Victoire – Piscine Venelles Chemin du Collet Redon, 13770 Venelles
Arles piscine Guy Berthier 137b av de Stalingrad 13200 Arles
Bouc Bel Air : complexe Guy Drut-254 rue Jacques Yves Cousteau-quartier Montaury-13320
BBA
Istres stade nautique 1 rue des Félibres 13800 Istres
Marseille piscine Vallier 2 bd Françoise Duparc 13004 Marseille
St Martin de Crau Piscine Municipale avenue Nostradamus 13310 SMC
Martigues : 10 avenue du président SALADORE ALLENDE
Aix en Provence : Piscine Yves Blanc, 26 Avenue des Écoles Militaires, 13100 Aix-en-Provence

V. ANNEXES

CALENDRIER DES JUGES ARBITRES

Sessions et Compétitions	Dates	Lieux	Juges Arbitres
SYNCHRONAT	11-nov-19	St Martin de Crau	Béatrix Julie
SYNCHRONAT	17-nov-19	St Laurent du Var	Mourier Julie
JOURNEES D'AUTOMNE	23 et 24 novembre 2019	Venelles ?	Billiet M.P
SYNCHRONAT	01-déc-19	Bouc Bel Air et Cannes + Alpes	Maillart Chloé et Filskov Kelly
SYNCHRONAT	15-déc-19	Marseille	Parez Broch Marie
SYNCHRONAT	19-janv-20	St Martin de Crau et Nice St Augustin	Billiet M.P et Tassone Emmanuelle
SYNCHRONAT	02-févr-20	Cannes et Marignane	Billiet M.P et Valadoux Béa
SYNCHRONAT	08-mars-20	Nice St Augustin et Martigues	Ballochi Sandy et Rinaldi Marion
N2 JUNIORS	14 & 15 mars 2020	Nice Jean Médecin	Curti Sandrine
SYNCHRONAT	22-mars-20	Hyères	Goumichon Aline
REGIONAUX JEUNES	11 & 12 avril 2020	ANTIBES	Perez Vanessa
REGIONAUX AVENIRS	9 & 10 mai 2020	ARLES	Marsaut Séverine
CHALLENGE REGIONAL AVENIRS	9 & 10 mai 2020	ARLES	Billiet M.P
CHALLENGE REGIONAL JEUNES, JUNIORS, SENIORS ET TTES CAT	16 & 17 mai 2020	ISTRES	Bertrand Julie
N2 SENIORS ET TTES CAT	30 - 31 mai et 1er juin 2020	Venelles ou PYB ?	Billiet MP
N2 AVENIRS	30 - 31 mai et 1er juin 2020	Venelles ou PYB ?	Maillart Chloé
CHALLENGE N2 AVENIRS	30 - 31 mai et 1er juin 2020	Venelles ou PYB ?	Marsaut Séverine
SYNCHRONAT ET COUPE DEPT CD 13 POUSSINES	17-juin-20	St Martin de Crau	Billet MP